|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 19** | **Document C19/10-F** |
| **18 avril 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION 131 (Rév. Dubaï, 2018) DE LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES – Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'informationinclusive et qui facilite l'intégration |

|  |
| --- |
| RésuméL'UIT élabore des définitions, des normes et des méthodes au niveau international visant à mesurer la société de l'information et l'économie numérique en étroite collaboration avec d'autres organisations régionales et internationales et via ses groupes d'experts thématiques. Des données sont recueillies auprès des États Membres, diffusées grâce à la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTI) et analysées dans le rapport "Mesurer la société de l'information". Des ateliers de formation sont organisés pour renforcer les capacités en matière de collecte de données dans les États Membres. Le présent document rend compte de la mise en œuvre, en 2018, de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, intitulée *Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration*. Il porte en outre sur les ressources humaines et les ressources financières nécessaires pour mener les travaux de l'UIT concernant la collecte, l'établissement et la publication de données, d'informations, de statistiques et de rapports significatifs.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent document et à **prendre les décisions** qu'il jugera nécessaires.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 131*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-131-F.pdf) *(Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires; Documents* [*C18/96*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0096/en)*,* [*C18/105*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0105/en) *du Conseil;* [*Résolution 8*](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_fr.pdf) *de la CMDT-17* |

Le présent rapport porte sur les ressources humaines et les ressources financières nécessaires pour mener les travaux de l'UIT concernant la collecte, l'établissement et la publication de données, d'informations, de statistiques et de rapports significatifs. Il comporte également une analyse des incidences des modifications apportées à la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT.

# 1 Contexte

1.1 Chaque année, l'UIT organise le [Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS)](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Statistics/Pages/events/wtis2018/default.aspx), principale tribune mondiale consacrée à la mesure des télécommunications et de la société de l'information. Les travaux de l'UIT sur les données et les statistiques sont menés dans le cadre du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH)[[1]](#footnote-1). Depuis 2009, l'UIT publie le rapport "Mesurer la société de l'information", qui présente des données fondamentales sur les TIC et des critères de référence servant à mesurer la société de l'information, donne une analyse quantitative de la société de l'information et met en relief les nouvelles tendances qui se font jour, ainsi que les problèmes liés aux questions de mesure.Le rapport rend également compte de l'Indice de développement des TIC (IDI), qui est actuellement calculé sur la base de 14 indicateurs, l'ancienne liste de 11 indicateurs ayant été modifiée en 2017 lors d'une réunion extraordinaire des groupes EGTI et EGH.

1.2 L'UIT [coopère activement avec des organismes internationaux](https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/default.aspx) sur les questions liées aux statistiques.

# 2 Examen des modifications apportées à la Résolution 131 par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-18)

La PP-18 a adopté un certain nombre de modifications de la Résolution 131 qui ont des incidences sur le fonctionnement de la Division des données et statistiques sur les TIC ainsi que sur les ressources dont celle-ci a besoin.

# 3 Évaluation des ressources nécessaires pour les travaux de l'UIT sur les données et les statistiques

3.1 Aux termes de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, le Secrétaire général est chargé d'étudier les ressources humaines et les ressources financières nécessaires pour mener les travaux de l'UIT concernant la collecte, l'établissement et la publication de données, d'informations, de statistiques et de rapports significatifs, et d'informer le Conseil des résultats de cette étude.

3.2 Actuellement, la Division des données et statistiques sur les TIC de l'UIT est composée de cinq fonctionnaires de la catégorie professionnelle et de deux fonctionnaires de la catégorie des services généraux (dont un assistant en statistique), qui sont chargés de la collecte, de la vérification et de la saisie des données; de la conception graphique, de la mise en forme et de la diffusion sur différents supports; de l'analyse des tendances; de l'organisation de formations et de la coordination et de la coopération internationales dans le domaine des statistiques. L'insuffisance des effectifs de la Division des données et statistiques sur les TIC et le budget limité alloué à ses activités lui posent des difficultés non seulement pour mettre en œuvre la Résolution susmentionnée, mais aussi pour mener à bien le travail courant.

3.3 On compare souvent les travaux de l'UIT relatifs aux statistiques sur les TIC avec ceux d'autres organisations internationales. Or, les ressources consacrées à ce type d'activités par ces organisations diffèrent des ressources affectées par l'UIT à ces mêmes activités. Comparativement aux autres organisations internationales, les ressources humaines affectées aux travaux de l'UIT relatifs aux statistiques sont plutôt réduites:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Organisation | Nombre de fonctionnaires chargés des statistiques | Nombre total de fonctionnaires | Fonctionnaires chargés des statistiques (en % du nombre total de fonctionnaires) |
| Fonds monétaire international (FMI) | 190 | 2 400 | 7,9% |
| Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) | 100 | 3 317 | 3,0% |
| Organisation mondiale de la santé (OMS) | 100 | 5 541 | 1,8% |
| Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) | 85 | 2 500 | 3,4% |
| Institut de statistique (ISU) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)  | 70 | 2 051 | 3,4% |
| Organisation internationale du travail (OIT) | 28 | 2 337 | 1,2% |
| Organisation mondiale du commerce (OMC) | 23 | 625 | 3,7% |
| Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) | 20 | 470 | 4,3% |
| **Union internationale des télécommunications (UIT)** | **7** | **749** | **0,9%** |

Sources:
<https://unstats.un.org/unsd/accsub-public/members.htm>,
<https://www.unsystem.org/content/total-staff-organization>,
<http://www.worldbank.org/en/news/infographic/2015/10/27/where-is-staff-from>, <https://www.wto.org/english/thewto_e/secre_e/intro_e.htm>, <https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/osgciomisc2017_en.pdf?user=17>, <http://www.oecd.org/about/whodoeswhat/>, <https://www.imf.org/external/about/staff.htm>

# 4 Recommandations basées sur l'évaluation des ressources nécessaires

4.1 La bonne mise en œuvre d'un programme dans le domaine des statistiques repose en grande partie sur un appui informatique solide. Il est nécessaire d'engager d'urgence un informaticien qui s'occupera de la visualisation des données, de la mise en place et de la maintenance des outils informatiques connexes (par exemple, le nouvel outil "L'œil sur les TIC") et de la gestion de la base de données statistiques.

4.2 Il est également urgent d'engager un assistant en statistique qui sera chargé de la diffusion auprès des pays et du traitement des données ainsi collectées, notamment du suivi, de la vérification et de la saisie des données.

4.3 Les mégadonnées commencent à être utilisées comme complément aux statistiques officielles[[2]](#footnote-2). Or, de nombreux pays en développement disposent de ressources financières, techniques et humaines limitées pour l'utilisation des mégadonnées. Une nouvelle fracture numérique risque de se creuser entre les pays utilisant les mégadonnées pour établir des statistiques officielles et ceux qui n'en ont pas la possibilité, ce qui aurait de graves conséquences sur l'étendue, l'exactitude et la pertinence des données statistiques. L'UIT peut réduire ce risque de différentes façons, par exemple en développant ses propres compétences dans le domaine par le biais de projets pilotes faisant appel aux mégadonnées pour compléter les activités de collecte de données, ou en prenant part à des initiatives comme celle de la GSMA "Les mégadonnées pour le bien social" ou celle des Nations Unies "Les mégadonnées au service des Objectifs de développement durable". Les compétences acquises permettront d'aider les pays à renforcer leurs capacités afin d'utiliser les techniques fondées sur les mégadonnées pour améliorer leurs statistiques relatives aux TIC.

4.4 Il est nécessaire d'engager un statisticien supplémentaire chargé de recueillir, de vérifier et de compiler des données de qualité pour les indicateurs concernant l'offre (niveau administratif) et les indicateurs concernant la demande (enquêtes), ce qui permettra à l'UIT de mettre pleinement en application la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP-18 et la Résolution 8 de la CMDT-17.

4.5 En résumé, il faut des fonctionnaires supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP et pour renforcer les capacités de l'UIT en matière de statistiques, à savoir:

• 1 informaticien de grade P3 chargé de mettre en place et d'appuyer la collecte, la saisie et la diffusion automatisées des données, la gestion des bases de données et les outils de visualisation;

• 1 assistant en statistique de grade G5;

• 1 spécialiste des données (analyse des mégadonnées, apprentissage automatique, intelligence artificielle, etc.) de grade P4;

• 1 statisticien de grade P3.

4.5.1 Le tableau ci-après présente les coûts des ressources supplémentaires qui sont nécessaires pour augmenter les effectifs actuels.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *En milliers de CHF* |
|   | Coûts annuels | Coûts pour la période 2020-2023 |
| 1 statisticien de grade P3 |  132 |  528 |
| 1 assistant en statistique de grade G5 |  101 |  404 |
| 1 spécialiste des données de grade P4 |  157 |  628 |
| 1 informaticien de grade P3 |  132 |  528 |
| **Total** |  **522** |  **2 088** |

4.5.2 Ces chiffres ne figurent pas dans le projet de budget 2020-2021.

# 5 Conclusion

À l'heure où les pays s'emploient à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, la mesure de la société de l'information et de l'économie numérique revêt une importance cruciale, compte tenu du rôle de catalyseur que jouent les TIC dans le développement socio‑économique des pays. Les travaux de l'UIT relatifs aux indicateurs des TIC exigent une amélioration constante de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données, afin de continuer à être utiles aux pays, au secteur privé, aux autres organismes internationaux et à la communauté des chercheurs.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/egh2018/default.aspx>; et <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/egti2018/default.aspx>. [↑](#footnote-ref-1)
2. L'UIT a lancé des projets pilotes sur les mégadonnées dans six pays en vue d'étudier la possibilité de recueillir des mégadonnées pour compléter les sources de données statistiques actuelles. On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante:
<https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/events/wtis2016/BigData_Tiru.pdf>. [↑](#footnote-ref-2)